

Technicien de centre de valorisation énergétique

RNCP41970 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	220u, 343, 343u
Formacode(s)	12591, 12592, 12593
Code(s) ROME	K2306
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	27/02/2026
Date d'échéance	27/02/2029

Certificateur(s)

GIP FORMATION ET CERTIFICATION POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE · SIRET : 18310907300050

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CAMPUS VEOLIA ENVIRONNEMENT	44023495300097	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La valorisation énergétique des déchets s'inscrit aujourd'hui comme un axe stratégique majeur de la transition écologique. Elle permet de produire de l'énergie renouvelable (électricité, chaleur, vapeur) à partir de déchets non recyclables, tout en contribuant à la réduction de leur impact environnemental. Ce secteur, pilier des éco-industries françaises, connaît une forte dynamique de développement portée par les objectifs nationaux en matière d'économie circulaire, de souveraineté énergétique et de décarbonation.

Les usines de valorisation énergétique (UVE), anciennement appelées usines d'incinération, intègrent désormais des technologies de plus en plus complexes et performantes. Le fonctionnement optimal de ces installations exige une conduite rigoureuse, respectueuse des normes de sécurité et des réglementations environnementales. Cela implique de disposer de professionnels qualifiés, capables de piloter, surveiller, réguler et entretenir les équipements de valorisation, dans des environnements hautement techniques et encadrés.

Le technicien en centre de valorisation énergétique exerce ses missions au sein d'une UVE, sous la responsabilité d'un chef de quart et d'un responsable d'exploitation. Il intervient sur l'ensemble des étapes du process : réception des déchets, alimentation des fours, traitement des fumées, production et distribution d'énergie, maintenance de premier niveau, et gestion des incidents. Il joue un rôle clé dans l'efficacité énergétique et environnementale de l'installation.

Le métier est en tension dans de nombreux territoires en raison de la modernisation des unités, du renouvellement des effectifs et des exigences croissantes en matière de maîtrise des risques. La certification vise à doter les professionnels des compétences techniques, réglementaires et comportementales attendues sur ce poste, au niveau 4. Elle répond à une demande forte des exploitants pour des techniciens opérationnels, immédiatement mobilisables dans les centres de valorisation énergétique.

ACTIVITÉS VISÉES

Gestion des flux de déchets et optimisation des procédés

Exploitation des installations

Surveillance, respect des normes de sécurité et environnementales et transmissions des informations

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Vérifier la conformité des déchets reçus en les manipulant à l'aide du pont roulant et du grappin, conformément aux consignes d'exploitation du site.

Ajuster les flux de déchets et les paramètres techniques des équipements de valorisation énergétique afin d'assurer le bon fonctionnement de l'installation et d'atteindre les objectifs de rendement.

Réaliser le suivi des rejets atmosphériques et des sous-produits (mâchefers, cendres et refiom) afin de respecter les réglementations environnementales.

Relever les données relatives aux rejets et aux émissions des installations en appliquant les consignes de surveillance réglementaire.

Contribuer à la conduite des équipements industriels (fours, chaudières, turbines et systèmes de traitement des fumées) afin que les performances énergétiques soient maintenues et que les émissions respectent les normes environnementales et sécuritaires.

Surveiller les paramètres de fonctionnement des équipements de production afin de signaler toute anomalie et contribuer au bon déroulement du processus de valorisation énergétique.

Sécuriser les interventions techniques en appliquant rigoureusement les procédures de sécurité afin de prévenir les risques d'accidents, protéger les intervenants et garantir la conformité réglementaire des opérations.

Mettre en œuvre les consignes de sécurité pour prévenir les risques liés aux interventions sur les équipements et contribuer à la protection des collaborateurs.

Participer aux inspections internes et/ou externes afin d'assurer la conformité aux normes en vigueur.

Participer aux actions de sensibilisation et de formation des équipes à la sécurité et à la protection de l'environnement, en veillant à l'inclusion des personnes en situation de handicap, dans une logique d'amélioration continue.

Blocs de compétences

RNCP41970BC01 — Gestion des flux de déchets en vue de leur valorisation énergétique

LISTE DE COMPÉTENCES

Vérifier la conformité des déchets reçus en les manipulant à l'aide du pont roulant et du grappin, conformément aux consignes d'exploitation du site.

Ajuster les flux de déchets et les paramètres techniques des équipements de valorisation énergétique afin d'assurer le bon fonctionnement de l'installation et d'atteindre les objectifs de rendement.

Réaliser le suivi des rejets atmosphériques et des sous-produits (mâchefers, cendres et refiom) afin de respecter les réglementations environnementales.

Relever les données relatives aux rejets et aux émissions des installations en appliquant les consignes de surveillance réglementaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuve écrite sous forme de questionnaires à choix multiples et questions ouvertes

Mise en situation réelle, suivie d'un entretien oral

Rédaction d'un rapport d'activités basé sur une expérience en entreprise, présenté au jury final

RNCP41970BC02 — Conduite et maintenance des équipements de valorisation énergétique

LISTE DE COMPÉTENCES

Contribuer à la conduite des équipements industriels (fours, chaudières, turbines et systèmes de traitement des fumées) afin que les performances énergétiques soient maintenues et que les émissions respectent les normes environnementales et sécuritaires.

Surveiller les paramètres de fonctionnement des équipements de production afin de signaler toute anomalie et contribuer au bon déroulement du processus de valorisation énergétique.

Sécuriser les interventions techniques en appliquant rigoureusement les procédures de sécurité afin de prévenir les risques d'accidents, protéger les intervenants et garantir la conformité réglementaire des opérations.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuve écrite sous forme de questionnaires à choix multiples et questions ouvertes

Mise en situation réelle, suivie d'un entretien oral

Rédaction d'un rapport d'activités basé sur une expérience en entreprise, présenté au jury final

RNCP41970BC03 — Application des consignes de sécurité, participation à la conformité réglementaire et transmission des informations

LISTE DE COMPÉTENCES

Mettre en œuvre les consignes de sécurité pour prévenir les risques liés aux interventions sur les équipements et contribuer à la protection des collaborateurs.

Participer aux inspections internes et/ou externes afin d'assurer la conformité aux normes en vigueur.

Participer aux actions de sensibilisation et de formation des équipes à la sécurité et à la protection de l'environnement, en veillant à l'inclusion des personnes en situation de handicap, dans une logique d'amélioration continue.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuve écrite sous forme de questionnaires à choix multiples et questions ouvertes

Mise en situation réelle, suivie d'un entretien oral

Rédaction d'un rapport d'activités basé sur une expérience en entreprise, présenté au jury final

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

La valorisation énergétique consiste à récupérer et à valoriser l'énergie produite lors du traitement des déchets sous forme de chaleur et d'électricité. On peut distinguer deux sortes de valorisation énergétique :

- la valorisation par traitement thermique (incinération, co-incinération, pyrolyse et gazéification)
- et la valorisation du biogaz issu notamment des installations de stockage de déchets non dangereux et de la méthanisation des déchets organiques.

La valorisation énergétique permet, dans le respect de la hiérarchie des modes de gestion des déchets, d'utiliser les déchets qui n'ont pu être ni recyclés ni valorisés sous forme de matière, comme source d'énergie renouvelable.

La valorisation des déchets par traitement thermique consiste à récupérer l'énergie des gaz de combustion des déchets pour transformer, grâce à une chaudière, l'eau en vapeur sous pression. La vapeur est utilisée pour la production d'énergie électrique via un Groupe Turbo Alternateur (GTA), et pour alimenter un réseau de chaleur urbain ou des industriels avoisinants. Le statut d'opération de valorisation énergétique n'est accordé qu'aux Unités de Valorisation Énergétique atteignant une performance énergétique minimum de 65%.

La France dispose actuellement d'un parc de 127 installations d'unités de valorisation énergétique de déchets ménagers, dont 97% en capacité produisent de l'énergie.

Les emplois visés s'exercent pour le compte :

- d'exploitants privés ou publics d'installations de valorisation énergétique,
- de collectivités territoriales ou de syndicats de traitement des déchets,
- d'entreprises spécialisées dans la gestion globale des déchets et de l'énergie.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Technicien en valorisation énergétique

Technicien d'exploitation en unité de traitement thermique ou biologique

Conducteur d'installation thermique (UIOM, chaufferie, centrale biomasse)

Agent de conduite d'installations énergétiques

Opérateur de traitement et valorisation des déchets

Technicien de maintenance des installations énergétiques

Technicien de conduite en réseaux de chaleur

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Selon les fonctions, les spécialités de l'emploi et le type d'usine, différentes habilitations ou exigences sont demandées. L'employeur a pour obligation de former et vérifier régulièrement que les techniciens exercent leur activité en sécurité. Les différentes habilitations recommandées sont délivrées indépendamment de la certification visée par le présent dossier.

Pour la gestion des flux de déchets entrants en usine de valorisation énergétique (pontier) : CACES R484 Ponts roulants et portiques (autorisation de conduire des ponts roulants et portiques)

Pour les rondes de contrôle en centre de valorisation énergétique (rondier) : habilitations électriques H0 B0 (travaux

non électriques domaine haute tension et opérations d'ordre non électrique basse tension) - Cf. Décret n°2010-1118 du 22 septembre 2010 relatif aux opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage / articles R.4544-9 à R.4544-11 du code du travail)

Pour conduire une installation et travailler à proximité d'équipements sous pression : Attestation de Conduite d'appareil sous pression en sécurité en UVE - Cf. Arrêté du 15 mars 2000 relatif à l'exploitation des équipements sous pression et Arrêté du 20 novembre 2017

Chaque usine de valorisation énergétique est engagée à limiter son impact sur l'environnement. Les émissions atmosphériques doivent respecter différents seuils, au niveau européen, continental, et local. Aussi, la composition des fumées est analysée en continu par des capteurs dans la cheminée. Seuls les dioxines et furanes font l'objet de prélèvements mensuels qui sont transmis à un laboratoire spécialisé pour analyse. Les résultats sont réceptionnés avec un délai d'environ 1 mois. Les techniciens de centre de valorisation énergétiques contrôlent au quotidien dans leur activité que les émissions de fumées sont conformes à la réglementation en vigueur.

Il existe un seuil réglementaire fixé par la Directive Européenne 2000/76/CE du 04/12/2000 et les arrêtés français du 20/09/2002 et du 03/08/2010 dans lesquels sont indiqués les valeurs limites qui déterminent le seuil à ne pas dépasser pour ne pas impacter l'environnement. Les usines de valorisation énergétique sont aussi soumises à respecter des valeurs fixées par arrêté préfectoral dans leur exploitation.

Cf. Arrêté du 3 août 2010 modifiant l'arrêté du 20 septembre 2002 relatif aux installations d'incinération et de co-incinération de déchets non dangereux et aux installations incinérant des déchets d'activités de soins à risques infectieux.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Intensité d'embauche, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	2 103 €
Familles professionnelles (FAP)	G1X78 — Techniciens et agents de maîtrise en distribution et assainissement d'eau et gestion des déchets · tension 5/5 (Très élevée) H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel · tension 3/5 (Modérée) T4X62 — Ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	16 639
Jugés difficiles à recruter	30 %
Emplois saisonniers	26 %
Familles professionnelles (FAP)	G1X78 — Techniciens et agents de maîtrise en distribution et assainissement d'eau et gestion des déchets H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel T4X62 — Ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Aucun prérequis de niveau n'est imposé.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est composé d'un représentant du certificateur et de deux experts du secteur professionnel (directeur d'usine de valorisation énergétique, responsables de conduite...).

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 500 €
Selon la branche	7 500 € – 12 430 €
Prise en charge	Branches concernées
8 500 €	Valeur par défaut · 209 branches
12 430 €	CPNE Entreprises des activités du déchet et de la propreté urbaine, CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
8 181 €	CPNE des industries de santé (CPNEIS)
7 500 €	CPNEFP ICGV entreprises de la viande

Base légale

Date de décision	27/02/2026
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	27/02/2029
Date de dernière délivrance possible	27/02/2033

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2024	15	0	100 %	—
2023	29	0	100 %	93 %
2022	22	0	100 %	87 %
2021	33	0	100 %	91 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP35079

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://maforpro.ac-toulouse.fr/bilan-de-competences-vae/conception-de-certifications/nos-realisations>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41970/>